

Publié le 31 mars 2022

## Club DSP, un nouveau guide juridique sur les concessions de services et la délégation de service public

Les contrats de concession de services et la délégation de service public occupent une place prépondérante dans le quotidien des Epl, tant lors de l'exécution du contrat qu'au moment de son renouvellement. Les secteurs d'activité concernés sont multiples et variés : le stationnement, la gestion des déchets, la gestion d'équipements touristiques, culturels et de loisirs, la gestion des réseaux d'eau, la gestion des remontées mécaniques, l'énergie, la mobilité, la gestion de centres thermaux, etc.



Outil indispensable pour accompagner les Epl au renouvellement de leur contrat de Dsp, **la FedEpl publie un guide détaillé portant sur les concessions de services**. Ce guide sur la DSP a vocation à expliciter les contrats dans un environnement de complexification et de concurrence accrue. Il complète ainsi la gamme des outils d'aide déjà à la disposition des Epl, au plus près de leurs besoins.

**Ce guide sur la DSP, est accessible en version numérique ([ici](#))**. Ce document se décline en trois parties : la typologie des concessions, les Epl concessionnaires et les Epl concédantes ; la passation des concessions et l'exécution du contrat. En complément des outils à disposition des dirigeants d'Epl adhérentes, le **Club DSP** se réunit autour de thématiques juridiques, financières et marketing.

Ainsi, le **7 avril prochain**, les Epl aborderont deux thèmes complémentaires aux aspects juridiques du contrat :

- **la modélisation financière du contrat de DSP** lors de la réponse à l'appel d'offre : le Business

Plan,

- **Anticiper les enjeux humains et juridiques en matière sociale** d'un changement d'employeur lié à une DSP, une fusion ou à la mutualisation du personnel.

Ces deux demi-journées seront animées par :

- **Vincent Cocuelle**, Associé au sein du cabinet **ORCOM**, Expert comptable et Commissaire aux comptes ;

- **Maître Anne-Laure Mary Cantin**, Avocate Associé et **Maître Caroline Guntzer**, Avocate Counsel en droit social au sein du **cabinet Racine**.

Cette rencontre est ouverte aux directeurs généraux des Epl adhérentes.